



Inscription de l'étudiant en BTS ou en CPGE

A retenir...

BTS ET CPGE

Rentrée scolaire :

Les informations sur le jour de la rentrée (date, horaire, lieu) seront mises en ligne sur le site du lycée fin août.

Bourses de l'enseignement supérieur :

Les élèves, bénéficiaires d'une bourse de l'enseignement supérieur, déposeront au secrétariat du Supérieur (bâtiment H), à partir de la rentrée, leur notification conditionnelle de bourses émise par le C.R.O.U.S.

Elèves bénéficiant d'un P.A.P. (Plan d'Accompagnement personnalisé) ou souhaitant en bénéficier :

Les élèves concernés sont invités à adresser un courriel à Madame la professeure référente au lycée Dumont d'Urville dans les premiers jours de la rentrée.

Mail : referadapt.0830053G@ac-nice.fr

Numéros de téléphone et sites utiles :

C.L.O.U.S. de Toulon - 04 94 08 83 00

<https://www.crous-nice.fr/crous/nous-contacter/>

<https://www.crous-nice.fr/aides-sociales/demander-une-aide-financiere-ponctuelle/>

La Maison de l'Étudiant de Toulon - 04 83 16 65 20

<https://toulon.fr/toulon-pratique/proxy/maison-de-l-etudiant-de-l-information-jeunesse>

CPGE SEULEMENT

Révisions, listes des ouvrages à se procurer, conseils de lecture pour les premières années :

Ces informations seront publiées début juillet sur le site du lycée.

Double inscription à l'Université :

Les procédures relatives à la double inscription – obligatoire - à l'Université seront explicitées et organisées durant le mois de septembre. Le système des dispenses fera également l'objet d'une présentation des professeurs et de la direction du lycée.